

**Rapport sur le Prix et la Qualité
du Service Prévention et Gestion des Déchets en 2024**

**Un service qui se stabilise
et s'ajuste aux besoins des usagers et aux
enjeux environnementaux**

2024 : stabiliser le service



2024 : se stabiliser et s'ajuster

Les objectifs de l'année :

- Structuration du service : une équipe stabilisée et ajustée
- Maintien d'un service de qualité en cohérence avec les usages
- Optimisation et amélioration de la collecte en porte-à-porte
- Optimisation des coûts de traitement et de transport

2024 : les actions menées



Les actions menées en 2024

Les collectes

- **Une équipe calibrée et équipée**
 - Une équipe redimensionnée pour gérer les aléas
 - Une poursuite de l'investissement pour le renouvellement du parc de véhicules
- **Des circuits adaptés**
 - Redimensionnement des tournées de collecte
 - 5 tournées supplémentaires
- **Une solution de collecte pour l'ensemble des jours fériés**
- **Fin de la distribution des bacs jaunes pour les collectifs et certains lotissements en cours d'aménagement**
- **Nettoyage des points d'apport volontaire**
 - Moins de dépôts sauvages visibles, incite à ne pas déposer des déchets
- **Reprise de la mise à jour de la base de données** 5



Les actions menées en 2024

En déchèteries et Haltes éco-tri

- **Simplification des modalités d'ouverture en déchèteries et Haltes éco-tri**
 - Harmonisation des horaires des 4 sites
 - Une organisation spécifique sur l'été :
Information simplifiée pour les usagers
Des meilleures conditions de travail pour les agents
 - Rendez-vous pour les véhicules de plus de 2,20 m
- **Travaux de sécurisation des sites**
- **Travaux de remise en conformité des sites**
- **Etude pour une nouvelle Halte éco-tri**



Les actions menées en 2024

Le traitement des déchets

- **Transfert à Valor3e au 1er juillet :**
 - Prise en charge par Valor3e du transfert et du traitement des déchets issus des déchèteries et des haltes éco-tri, ainsi que le traitement du verre, du papier et des biodéchets soit l'intégralité des flux collectés.
 - harmonisation des pratiques de tri

Les actions menées en 2024

Prévention

- **Adoption du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) en décembre**
 - Poursuite de la démarche du PLPDMA
 - Réunion partenariale en janvier 2024 pour partage des orientations stratégiques
 - Organisation de 2 COPIL : le 3 avril 2024 et le 2 juillet 2024
 - Consultation de la Commission Consultative d'Elaboration et de Suivi du PLPDMA le 11 septembre 2024 sur le programme d'action chiffré comprenant 17 actions
 - Consultation du public entre le 7 octobre 2024 et le 28 octobre 2024 soit 24 jours
 - Adoption en Conseil Communautaire en décembre 2024
- **Des actions ciblées auprès des habitants**
 - Vente de composteurs individuels poursuivie
 - Animations scolaires
 - Animation à la foire de Château-Thébaud

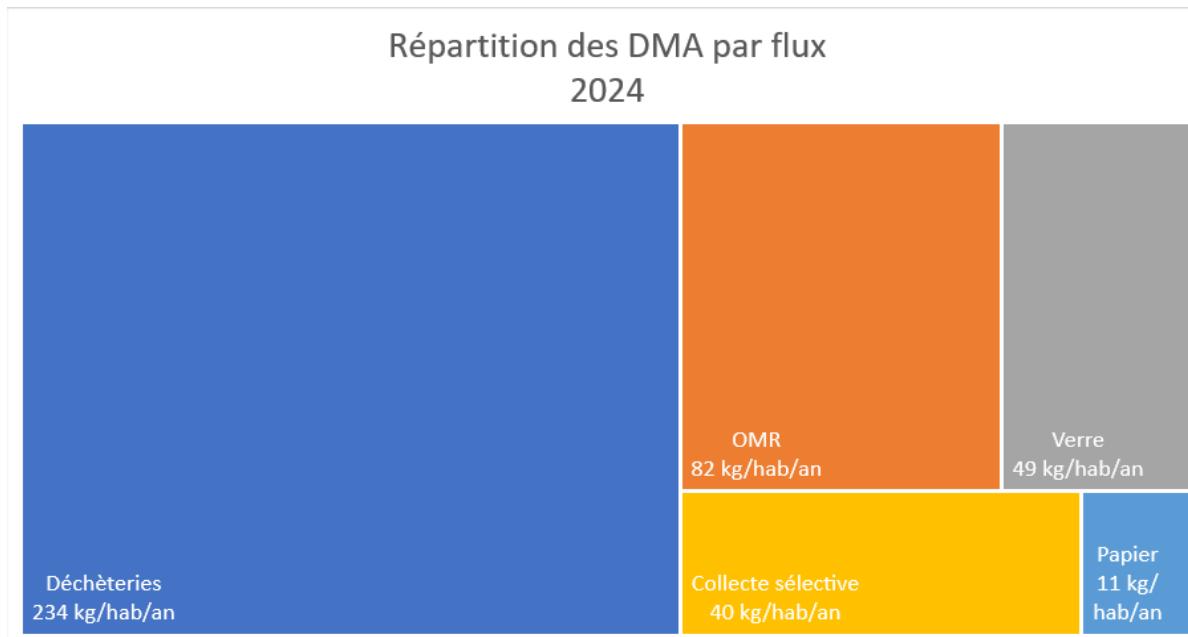
Une stratégie qui porte ses fruits



Une stratégie qui porte ses fruits

En 2024, un habitant du territoire produit 417 kg de déchets ménagers et assimilés par an, contre 444 kg en 2023.

- La quantité en déchèteries est passée de 261 kg en 2023 à 234 kg par habitant en 2024. La moyenne nationale est de 218 kg /hab /an.
- La quantité d'ordures ménagères résiduelles est de 82 kg/hab/an (similaire à 2023) → **parmi les meilleures performances au niveau national**
Cependant, encore ¼ de ces OMR sont composées de restes alimentaires et de gaspillage alimentaire
- Augmentation des tonnages collectés depuis la généralisation des bacs jaunes grâce à une amélioration de la qualité du tri.



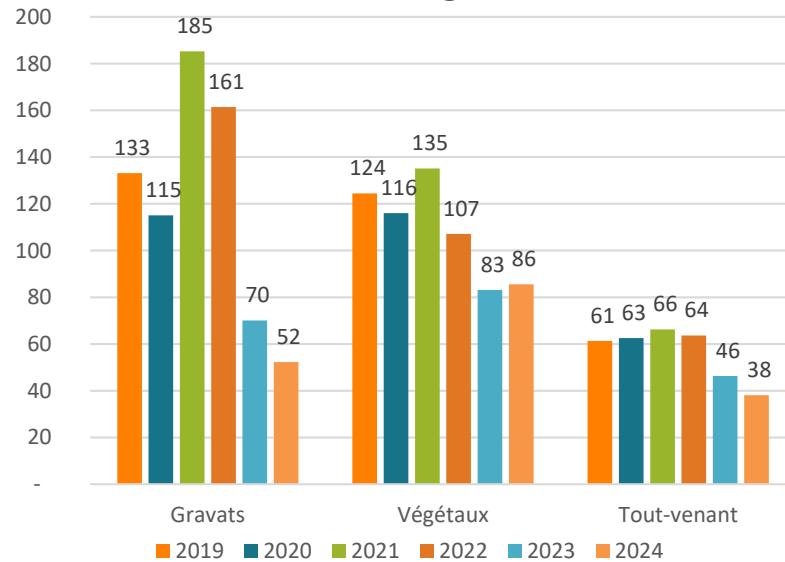
→ 75,1 % des déchets ménagers et assimilés sont valorisés (hors gravats et déchets dangereux)

Une stratégie qui porte ses fruits

En déchèteries et Haltes éco-tri

- **Diminution des dépôts :**
 - Gravats : - 26 %
 - Tout venant : - 17 %
- **Légère augmentation des végétaux : + 3,6 %**
- **Pas d'augmentation significative des dépôts sauvages observée sur le territoire**
- **Nombre de passages en moyenne par hab. /an : 4,4**
- **En 2024, ce sont 16 tonnes d'objets valorisables qui ont été détournés pour être réemployés ou revendus à l'Ecocyclerie de Vallet.**

Zoom sur les principaux flux
Evolution en kg/hab/an



Une stratégie qui porte ses fruits

Financièrement

- **Un contexte tendu**

- Hausse des charges générales liées à l'évolution de la TGAP (taxe de l'État sur chaque tonne de déchet envoyée en enfouissement)
- Charges d'entretien conséquentes, faute d'investissement
- Charges de personnel en hausse: concrétisation des recrutements, des évolutions de coûts du syndicat Valor3E.

→ Objectif du service : maîtriser les charges de fonctionnement

Zoom sur la redevance

Financièrement

- **Un budget équilibré et qui permet d'investir pour assurer un service de qualité aux usagers.**
La part fixe de l'abonnement déchet a augmenté de 8 % en 2024.
 - La facture annuelle moyenne pour un ménage de 1 à 3 personnes donnant droit à un bac de 120 L (68% des foyers)
avec 6 levées par an (moyenne) s'élève à 217 €/an (203 € en 2023)
 - La facture annuelle moyenne pour un ménage de 4 à 6 personnes donnant droit à un bac de 180 L (23% des foyers)
avec 7 levées par an (moyenne) s'élève à 269 €/an (258 € en 2023)

2025 : développer de nouveaux services



2025 : développer de nouveaux services

- **Poursuivre les évolutions du service Prévention et Gestion des Déchets :**
 - Optimiser les coûts de traitement et de transport
 - Optimiser et améliorer la collecte en porte-à-porte et aux points d'apport volontaire
 - Maintenir un service de qualité en cohérence avec les usages et investir pour :
 - Renouveler le parc de colonnes
 - Déployer de nouveaux points d'apports volontaires sur le territoire
 - Prévoir le renouvellement des équipements (camions, bennes...)

2025 : développer de nouveaux services

- **Les collectes**

- Fin de la mise à jour de la base de donnée en 2025
- Renouvellement du parc de colonnes
- Étude sur l'installation de points d'apport volontaires pour les emballages
 - Développer ce mode de collecte pour les espaces où il y a un problème de stockage des bacs jaunes ou utilisation des sacs jaunes
 - Rencontre avec les communes fin 2025
- Étude sur l'installation de points de collecte des déchets alimentaires
 - Mise en place de 33 points de collecte en 2026
 - Ouverture d'un nouveau point à Gorges (mai 2025)

2025 : développer de nouveaux services

- **En déchèteries et haltes éco-tri**

- **Les objectifs :**

- Proposer le plus de flux possibles pour un meilleur tri et améliorer la valorisation
 - Sites sécurisés pour les usagers et les agents

- **Travaux de mise en sécurité des sites**

- **Nouveaux flux mis en place avec Valor3e** (palettes, mobilier bois)

2025 : développer de nouveaux services

- **Prévention**

- **Lancement du Programme de réduction des déchets (PLDPMA) pour 6 ans**

- Manque de moyens humains sur le premier semestre pour réaliser les objectifs de la première année

- **Des actions ciblées auprès des habitants**

- Certaines pratiques de réduction des déchets sont déjà bien installées sur le territoire
 - L'accompagnement à la pratique du compostage des déchets alimentaires
 - Nouvelles animations : broyage, haie-sèche, animation compostage, vente de composteurs dans les communes

- **Les partenariats**

- Poursuivre et renforcer les partenariats avec les acteurs du territoire : réemploi, sensibilisation, compostage...

Objectif réduire la
quantité de déchets :
→ moins de 380 kg
hab/an